



UNION FÉDÉRALE DE L'ACTION SOCIALE CGT

MOTION DE SOUTIEN FONDATION DU BON SAUVEUR

Montreuil, le 26 octobre 2023

Jusqu'où le mépris des employeurs nous entrainera-t-il ? Notre secteur n'a jamais autant souffert, le nombre d'arrêts maladie et d'accidents du travail explose, le *turn-over* est exponentiel.

Le 16 octobre dernier, S., salariée de la Fondation du Bon Sauveur, fatiguée de se battre sans être entendue, soumise à l'indifférence voire au mépris de sa direction, usée de ce discours ambiant : « *Nous n'y pouvons rien, nous ne sommes pas décideurs, nous n'avons pas les moyens...* » a décidé de faire une grève de la faim.

Ce sont ces mêmes employeurs qui adhèrent à la FEHAP, à NEXEM, et qui sont donc en accord avec leurs syndicats employeur quand ceux-ci disent qu'ils ne peuvent négocier au niveau des conventions collectives et que tout dépend d'une convention collective unique à venir. Les mêmes qui prévoient un accord pour une prime sur les bas salaires qui ne bénéficiera qu'à très peu de salarié.e.s, et renvoient l'octroi du Ségur pour tou.te.s aux calendes grecques.

Comment réagir vis-à-vis d'une Fondation aux excédents conséquents qui refuse une fois de plus de financer une prime pouvoir d'achat d'un niveau suffisant ? Comment admettre que cet excédent ne puisse assurer le versement d'un Ségur pour tou.te.s, ces salarié.e.s exclu.e.s qui, de plus, sont ceux qui touchent les plus bas salaires ? 183 euros, c'est vital pour ces salarié.e.s pour qui chaque euro compte !

Sur 1 200 salarié.e.s, 34 sont concerné.e.s et cet employeur ne pourrait pas financer ?

Aussi l'UFAS tient à apporter tout son soutien à S. et demande à l'employeur d'entendre cette demande, celle d'entrer en négociation au plus tôt avec un engagement clair à répondre aux revendications légitimes des salarié.e.s de la Fondation Bon Sauveur. Il faut que la grève de la faim entamée par S. s'arrête au plus vite.